

Nouvelle Certification Qualité pour la CCI du Morbihan et le Port de Commerce

Le Certificat de Qualité Intégré Iso 9001/2008 est reconduit pour trois ans à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan pour l'ensemble de ces activités, y compris le Port de Commerce (hors Aéroport).

« La nouvelle équipe d'auditeurs Afaq/Afnor a porté une appréciation très positive sur le système de management de la CCI » s'est félicité Jean-François Le Tallec, Président de la CCI du Morbihan. « Je remercie Michel de Trogoff et toutes ses équipes qui travaillent avec continuité pour la satisfaction de nos clients » a-t-il ajouté.

La Certification Qualité Intégrée résulte d'une stratégie à long terme, engagée dès 2006, pour placer l'utilisateur au centre des interventions de l'institut consulaire, pour pérenniser les services et s'adapter aux nouvelles exigences légales.

La démarche qualité à la CCI du Morbihan :

La CCI du Morbihan a choisi d'inscrire la certification comme jalon de sa démarche d'amélioration continue de la qualité qui est globale, transversale et participative. Les employés de la CCIM, toutes spécialités confondues, réalisent des évaluations de leurs pratiques selon des méthodes précises et des recommandations officielles. Elles portent sur la pertinence des Processus et la traçabilité des actions entreprises.

Après un audit réalisé en avril 2009, la CCI du Morbihan a obtenu sa certification ISO 9001 version 2008 pour une période de 3 ans. Grâce à l'implication et à la qualité du travail de ses collaborateurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie est fière de proposer des services "de qualité" à ses adhérents et aux morbihannais.

Elle est la preuve objective que le produit ou le service acheté ou fourni dispose des caractéristiques définies dans une norme ou un référentiel, et qu'il fait régulièrement l'objet de contrôles. Acheter, utiliser ou consommer un service ou un produit certifié est une garantie de qualité au sens large. (Source : www.afnor.org).

En quoi consiste la démarche qualité à la CCI du Morbihan ?

Un *système qualité documenté*, avec l'écriture et la mise à jour régulière de processus et de procédures et d'un Manuel Qualité et le suivi de Plans d'Action Qualité.

Un *esprit qualité* pour un travail de qualité, passant par une écoute de nos clients bénéficiaires et/ou prescripteurs, et l'ajustement régulier de nos objectifs et indicateurs et de nos plans d'action qualité.

Une *valeur ajoutée* : qui développe un rapport de confiance et conforte une organisation orientée vers la satisfaction des bénéficiaires et des partenaires.

Un *outil de mobilisation et de management*, pour l'ensemble des professionnels autour d'un projet collectif dynamique pour faire progresser l'organisation du travail.

Une *politique d'innovation*, pour anticiper les évolutions et répondre mieux aux nouvelles exigences.

Contact Presse :

Chargée de Communication
CCI du Morbihan
Morgane Beauverger
Tél. 02 97 02 40 08 / Fax. 02 97 02 40 51
Mel : m.beauverger@morbihan.cci.fr

mardi 7 juillet 2009